

Saison 2019-2020 – FEVRIER 2020

En cas de doute urgent vous pouvez poser vos questions à :

Thierry DERET : thierry.deret@orange.fr

Aimé BRAND : brandaime54@orange.fr

CORRIGE

Question n° 31

Quelle faute commise lorsqu'un joueur annihile une occasion de but manifeste n'est pas toujours sanctionnée d'une exclusion ?

- a) Tenir un adversaire
- b) Tacler un adversaire en tentant de jouer le ballon**
- c) Pousser un adversaire

Question n° 32

L'arbitre accordera un coup franc direct si un joueur commet une infraction ?

- a) Par imprudence, mégarde, excès de violence
- b) Par excès d'engagement, violence, imprudence
- c) Par mégarde, imprudence, violence**

Question n° 33

En cas d'infraction au hors-jeu, l'arbitre doit accorder un coup franc indirect à l'endroit où est commise l'infraction. Celle-ci peut-elle être commise dans sa propre moitié de terrain ?

- a) Non sauf si on considère que la ligne médiane fait partie des 2 camps
- b) Oui dans certains cas**
- c) Non jamais, c'est impossible

Question n° 34

Dans l'action de jeu, un joueur perd une chaussure. Néanmoins, il continue sa course et après avoir dribblé un adversaire, marque. Décisions ?

- a) But accordé et CE**
- b) But refusé et CFI où le joueur a touché le ballon sans chaussure
- c) But refusé et CFI où le joueur a perdu sa chaussure

Question n° 35

Qui sont les officiels d'équipe ?

- a) Toutes les personnes licenciées au club
- b) Tous les dirigeants ayant licenciés et diplômés
- c) Toutes les personnes inscrites sur la feuille de match
- d) L'entraîneur et les autres officiels désignés sur la feuille de match (à l'exception des joueurs et remplaçants)**

Question n° 36

Lors d'un pénalty, entre le coup de sifflet et le botté, le gardien de but s'avance et détourne le ballon en corner.

Décisions ?

- AVT au gardien de but pour C.A.S.
- PY à refaire

Question n° 37

Lors de l'exécution d'un Corner, un but est marqué directement par un remplaçant qui n'a pas demandé l'autorisation de prendre part au jeu. Décisions ?

- But refusé
- Officialisation du remplacement ou non
- AVT au remplaçant pour CAS
- CFD pour l'équipe adverse au point de corner.

Question n° 38

Un attaquant se dirige vers le but adverse avec une réelle occasion de marquer. Il pénètre dans la surface de réparation lorsqu'il est taclé par un adversaire qui ne parvient pas à atteindre le ballon qui était son objectif.

L'attaquant tombe. Décisions ?

- Arrêt du jeu SRA
- AVT au défenseur pour CAS
- PY

Question n° 39

Si un officiel d'équipe interfère avec le jeu, quelle sera la décision technique à prendre par l'arbitre ?

- SRA Arrêt du jeu
- CFD ou PY

Question n° 40

Sur un tir d'un joueur, le gardien est battu mais il avait laissé sa bouteille d'eau sur la ligne de but. Le ballon heurte celle-ci mais pénètre néanmoins dans le but. Décisions techniques ?

- But accordé. CE

Question n° 41

Un but vient d'être marqué par l'équipe A. l'arbitre assistant interpelle le central et lui fait remarquer que l'équipe B évolue à 12, mais que le joueur en surnombre n'a pas interféré dans le jeu. Décisions ?

- But accordé. CE
- Refoulement du joueur en surnombre avec AVT pour CAS
- AVT au capitaine B pour CAS

Question n° 42

Lors de l'épreuve des tirs au but, les 11 joueurs de l'équipe A ont effectué leur tir et mène 9 à 8. Le dernier joueur, autre que le gardien, de l'équipe B use de tricherie et marque le but. Décisions ?

- But refusé
- AVT pour CAS
- Tir comptabilisé comme nul ou raté
- Fin de l'épreuve

Question n° 43

Ballon en jeu. Un joueur de l'équipe A, emporté par son élan en dehors du terrain, frappe un adversaire se trouvant sur le terrain. Décisions ?

- Arrêt du jeu.
- EXC du joueur de l'équipe A pour acte de brutalité.
- CFD à l'endroit où se trouvait la victime.
- PY si la victime se trouvait dans la SDR adverse.
- RCC.

Question n° 44

Un joueur, refoulé pour mettre son équipement en conformité avec la loi IV, pénètre sur le terrain sans autorisation de l'arbitre qui le voit immédiatement et arrête le jeu. Décisions ? Attention 2 cas !

- AVT pour être revenu sur le terrain sans autorisation
- Vérification de son équipement qui peut nécessiter une nouvelle sortie du terrain si celui-ci n'est toujours pas conforme
- Si le joueur interfère dans le jeu : CFD à l'endroit où se trouvait le ballon au moment de l'arrêt S.R.C.P. loi XIII
- Si le joueur n'a pas interféré dans le jeu : CFI à l'endroit où se trouvait le ballon au moment de l'arrêt, SRP Loi XIII

Question n° 45

Sur un long ballon aérien, un attaquant et un défenseur s'apprêtent à le disputer de la tête. Les 2 joueurs sont en pleine extension quand le coude de l'attaquant, véritablement saillant, percute l'adversaire au visage. L'attaquant parvient toutefois à dévier le ballon. Décisions et explications ?

- Arrêt du jeu.
- EXC de l'attaquant pour faute grossière ("Tacler ou disputer le ballon tout en mettant en danger l'intégrité physique d'un adversaire ou en agissant avec violence ou brutalité doit être sanctionné comme faute grossière")
- CFD pour l'équipe défendante SRP Loi XIII ou PY si dans la SDR
- RCC.